

L'honorable M. DAVID: Le contexte semble indiquer que le juge est limité dans son action "actual cost".

L'honorable M. DANDURAND: Le juge devrait trouver ce qui est la valeur actuelle de ces chemins de fer et en déduire subventions et dépréciation.

L'honorable M. CLORAN: Comment s'établira le coût actuel?

L'honorable M. DANDURAND: La compagnie ouvrira ses livres.

L'honorable M. DAVID: C'est la compagnie qui en établira le coût.

L'honorable M. DANDURAND: S'il y a quelque doute sur l'interprétation du texte que nous soumet le gouvernement, pourquoi ne pas faire disparaître ce doute ici-même?

L'honorable M. BOLDUC: Ne croyez-vous pas que les ingénieurs qui ont surveillé la construction du chemin seront appelés pour établir le montant qui a été dépensé.

L'honorable M. DANDURAND: J'en doute fort d'après l'interprétation que je donne à cette clause, mais je n'aurai plus de doute si nous disons que le coût qui seul devra être fixé sera le coût actuel, raisonnable et nécessaire. Ces dernières remarques ne portent pas en réalité sur la seconde lecture du bill. S'il est adopté en seconde lecture, je proposerai un amendement en comité.

L'honorable M. BEAUBIEN: Le chemin de fer Québec et Saguenay a eu une existence plus ou moins malheureuse, mais j'ignore si les promoteurs en ont été responsables. Un spirituel Irlandais a dit que s'il voyait aussi bien en avant qu'en arrière, il aurait été un homme d'affaires admirable. Mais quelque ait été le passé du chemin, il me semble qu'il est inutile d'en parler maintenant. Ce que nous devons maintenant considérer, c'est l'état dans lequel le chemin se trouve actuellement. Dans quel état se trouve-t-il? Il y a une population de 60,000 personnes captives dans les montagnes de la rive nord. Elle n'a aucune communication en hiver. L'été elle n'a que des bateaux à vapeur.

L'honorable M. MURPHY: Durant le beau temps.

L'honorable M. BEAUBIEN: Cette population a payé pour la construction des chemins de fer dont jouit chaque contribuable du Dominion. Durant 150 ans elle n'a eu rien du tout, et elle s'adresse maintenant au parlement et lui dit: "Allons-nous être oubliés pour toujours ou allez-vous nous

[L'honorable M. DANDURAND.]

donner une juste part des moyens de transport que les gens ont ailleurs?" Voilà, il me semble, la position, en tant qu'il s'agit de la population de cette partie du pays. Mais il y a plus; vous devez ajouter aux 60,000 personnes qui vivent là...

L'honorable M. CLORAN: La population est plus forte que cela.

L'honorable M. BEAUBIEN: La population de la ville de Québec, dont une grande partie voyage entre cette ville, Murray-Bay et les autres places d'eau, et je pourrais dire une partie considérable de la population de la province du Québec et même un grand nombre d'Américains. D'après la population qui habite Québec et d'après le public voyageur, le besoin de ce chemin de fer se fait fortement sentir dans cette partie du pays. Il y a une autre raison qui milite fortement en faveur de l'adoption de la mesure. Beaucoup d'argent a été dépensé pour la construction de la plus grande partie du Québec et Saguenay, et cet argent se perd tous les jours. Le chemin qui a été en partie construit est miné et désagréé chaque jour par les eaux du Saint-Laurent. De l'argent qui a été dépensé pour sa construction, \$350,000 sont au fond du fleuve. Si nous retardions de trois ou quatre années de plus, combien d'argent sera-t-il perdu? Ne vaut-il pas la peine de faire un effort pour sauver cet argent? Il est vrai, honorables sénateurs, que le temps n'est pas opportun pour l'emploi de l'argent sur des chemins de fer. Chacun admet cela; mais quelle est la proposition qui vous est soumise? Voici comment j'envisage la situation. Il y a trois chemins que le gouvernement veut acheter. Combien d'argent a-t-il été dépensé sur chacun d'eux, combien le gouvernement veut-il payer pour acheter chacun de ces chemins? Voilà comment la chose doit être envisagée. Le Québec et Montmorency a coûté, en chiffres ronds, \$2,992,000; combien le gouvernement veut-il payer pour l'acquérir? \$2,500,000.

L'honorable M. CLORAN: Pour avoir le chemin?

L'honorable M. BEAUBIEN: Oui, pour avoir le chemin. Le Lotbinière et Mégantic a coûté, en chiffres ronds, \$349,000. Combien les propriétaires vont-ils recevoir pour ce chemin? \$330,000.

L'honorable M. CLORAN: Le gouvernement doit avoir le chemin.

L'honorable M. BEAUBIEN: Le Québec et Saguenay a coûté \$4,872,000. En outre, les propriétaires se sont endettés au mon-